Le centenaire de Parmentier

Il y a cent ans, le 17 décembre 1813, mourait Parmentier, qui fut un bienfaiteur de l'humanité, en faisant connaître en Europe la pomme de terre.

Après une période d'existence difficile et fort semée d'incidents, Parmentier était directeur de la pharmacie aux Invalides lorsqu'il s'orienta dans la voie qui devait lui assurer la reconnaissance de la postérité.

A la suite de la grande famine de 1709, l'académie de Besançon proposa comme sujet de prix, en 1771, d'indiquer les végétaux qui pourraient suppléer, en temps de disette, à ceux qu'on emploie communément à la nourriture des hommes. Son mémoire, où il établissait qu'il était facile d'extraire, de l'amidon de certaines plantes, un principe nutritif, obtint le premier prix.

Mais les mesures qu'il indiquait lui parurent bientôt insuffisantes ; il s'attacha à l'étude de la pomme de terre, alors peu connue, peu répandue, et contre laquelle s'élevaient les plus violents préjugés.

« Ce végétal, transporté dès le XVe siècle du Pérou en Europe, avait été l'objet en France, de diverses tentatives d'acclimatation qui s'étaient toujours heurtés aux préventions et à l'esprit de routine. On l'avait d'abord accusé, dès son apparition, d'engendrer la lèpre ; plus tard, ce furent les fièvres les plus pernicieuses dont les vieux médecins de l'époque lui reprochèrent d'être l'agent actif.

C'est vainement que Turgot, lorsqu'il occupa les fonctions d'intendant de la Généralité de Limoges, fit servir à sa table et distribuer des tubercules de pommes de terre. Les résistances se maintenaient. Parmentier résolut de les faire cesser.

Il publia en 1778 un examen chimique de la pomme de terre, où il réfutait tous les griefs. Il finit par obtenir du gouvernement, pour une vaste et décisive expérience, 54 arpents de la plaine des Sablons, jusqu'alors stérile. Au milieu des sarcasmes, des insultes et des moqueries, il ensemence cette vaste plaine. On le raille ; on traite ses efforts de folie. Enfin, les fleurs commencent à paraître ; il en compose un bouquet qu'il va immédiatement offrir au roi. Louis XVI, touché de l'hommage, accepte le bouquet et la place à sa boutonnière. Les courtisans applaudissent, préconisent à leur tour la pomme de terre ; une nouvelle expérience, dans la plaine de Grenelle, fournit à Parmentier un nouveau succès ; la province imita Paris.

La cause de la pomme de terre était gagnée.

Parmentier s'occupa encore avec succès de perfectionner la culture de diverses plantes pouvant remplacer le blé en cas de disette, par exemple le châtaigne, le maïs ; il s'appliqua à améliorer considérablement les procédés de panification et les méthodes de boulangerie qui existaient alors ; il provoqua l'usage du sirop de raisin, qui rendit de si grands services pendant les guerres de la République et de l'Empire, et il contribua également au développement de la vaccine.

Crise de la Broderie en Suisse

Depuis plusieurs mois l'industrie de la broderie et les industries qui s'y rattachent, comme la flamure, le tissage et le cartonnage, puissent en Suisse une crise dont il est difficile de prévoir le terme.

Cette crise a une répercussion d'autant plus considérable sur le commerce suisse que les broderies et les tissus figurent parmi les principaux produits qui font l'objet de l'exportation de ce pays (plus de 500 millions) avec l'horlogerie et les produits alimentaires.

Les difficultés que traverse l'industrie de la broderie semblent dues pour une bonne part à la situation politique européenne actuelle, un peu aussi aux fluctuations de la mode, mais surtout à la surproduction et enfin à la concurrence des Etats-Unis, qui, récemment encore, étaient les meilleurs clients de la Suisse.

L'introduction des machines automatiques que les grandes maisons et même les simples brodeurs à domicile ont acquises, a provoqué une telle surproduction que l'écoulement des produits devient difficile. Il faut en effet que le Suisse trouve à placer chaque année près de 200 millions de broderies. Outre qu'il a été envoyé dans certains pays beaucoup de marchandises en consignation qui sont demeurées invendues, l'exportation des broderies a, d'autre part, diminué dans le cours de ces dernières années en Argentine, en Turquie et surtout aux Etats-Unis.

Les Américains, qui achetaient pour près de 71 millions de broderies par an à la Suisse, se suffisent aujourd'hui à eux-mêmes pour bien des articles. L'importation des broderies suisses en Amérique du Nord a diminué de près de 11 millions par rapport à 1911 et de 22 millions si l'on se reporte aux chiffres de 1907.

La concurrence américaine et l'élévation des tarifs douaniers américains obligent les industriels suisses à chercher ailleurs des débouchés. Leurs efforts se portent surtout vers l'Angleterre et ses colonies, qui jusqu'ici, après les Etats-Unis, ont été leurs meilleurs clients. Seulement pour la broderie, l'ensemble des achats anunais anglais en Suisse représente actuellement près de 68 millions. La surplus de l'exportation des broderies suisses va à l'Allemagne (28 millions), à la France (8 millions), à l'Espagne (5millions), à l'Autricha (1.300.000 fr.) et à divers Etats américains, pays qui, sauf ces derniers, ne paraissent pas susceptible d'augmenter leurs achats.

LE HARENG-SAUR

La pêche du hareng qui se pratique sur la côte Nord de l'Islande de la mi-juillet à la mi-septembre prend chaque année un plus grand développement.

Au cours de la saison qui vient de se terminer 54 vapeurs, an majorité norvégiens, y ont participé. Le poisson est débarqué et salé dans différentes stations établies sur les baies d'Eyjafjord et de Siglufjord. 116.000 tonneaux ont été mis ainsi en sel dans la première baie et 125.000 dans la seconde.

Ce poisson est exporté pour la plus grande partie en Norvège et, vers le milieu d'octobre, les exportations atteignaient 198.000 tonneaux. Le cours moyen de ce hareng salé était de 0 fr. 21 à 0 fr. 25 le kilo.

Plusieurs fabriques d'huile de hareng ont été installées depuis deux ans dans cette région par les Norvégiens, mais elles n'ont pu cette année fonctionner dans des conditions satisfaisantes par suite de l'insuffisance du poisson à traiter, les armateurs trouvant plus avantageux de saler le hareng que de le vendre pour faire de l'huile.

Il est probable que l'année prochaine le nombre de navires à vapeur pratiquant cette pêche augmentera encore et que notamment les armateurs anglais vont commencer à s'y intéresser ; on annonce en effet qu'une maison de Hull vient de faire louer quatre emplacements à Oddegri pour y établir des stations de salaison.

JEU DE DAMES

FIN DE PARTIE N° 91

Problème 927, par VUILLE

Noirs : 2 pions

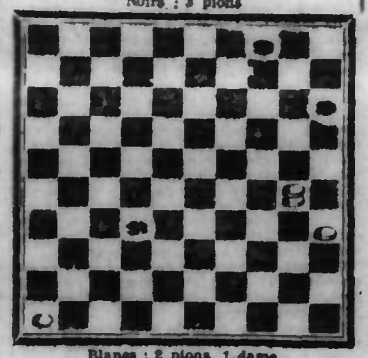

Blancs : 2 pions, 1 dame

Une remarquable composition, par Louis Vuille, à Le Locle (Suisse). C'est aux Noirs à jouer et les blancs gagnent. (Gazette du Jeu des Dames, 1.3.13).

Problème 928, par G. D.

Noirs : 9 pions

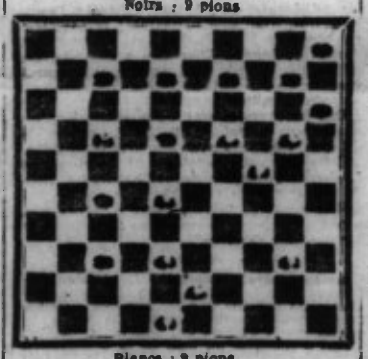

Blancs : 9 pions

Les Blancs commencent et gagnent.
Un petit problème inédit par G. D., à Lille.

Problème 929, par RAYMOND

Noirs : 8 pions, 2 dames

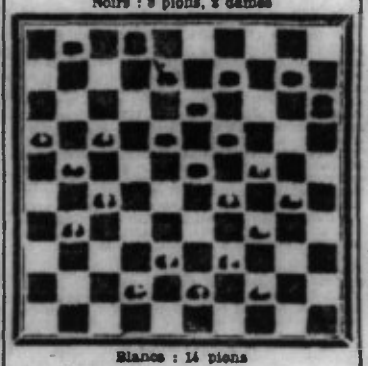

Blancs : 14 pions

Les Blancs commencent et gagnent.
Un joli problème inédit, par A. Raymond, à Iberville (Canada).

Erratum. — Dans le diagramme du problème 925, supprimer la pion noir 10, ajouté par erreur.

Solution du problème 921

B. 31.29 — 29.20 — 47.42 — 49.43 — 32.43 — 41.5.
N. 25.48 — 14.25 — 48.37 — 25.48 — 48.27.

Sur N. 31.36, B. 5.10 gagne comme il a été vu précédemment (Fin de partie n° 49, problème 924).

Sur N. 31.37, B. 46.41, 48.23, 5.1 et 1.23.

Sur N. 11.16, 11.17 ou 7.12, B. 5.10 gagne comme dans la variante principale. Ainsi, par exemple, si N. 11.16, B. 5.10 gagne, sur N. 37.36, par 33.29, etc. ; sur N. 16.21, par 46.41 19.15, 15.5 2.24 et 24.47 ; sur N. 7.11 ou 12, par 33.29, etc.

Solution du problème 922

B. 21.27 — 32.27 — 44.40 — 29.23 — 38.33 — 42.33 — 45.40 — 37.31 — 41.1 — 1.3.
N. 22.31 — 31.28 — 35.44 — 19.39 — 39.38 — 39.28 — 44.34 — 28.37 — 15.7.

A cette solution, nous ajoutepons la suivante (G. D.) :

B. 31.27 — 44.40 — 45.40 — 29.23 — 32.28 — 28.23 — 23.1 — 1.48.
N. 22.31 — 35.44 — 44.35 — 19.39 — 39.24 — 35.24 — 16.7.

Si alors N. 31.36, en vue de tenter la prise de la dame par 29.34, B. 48.25 ou 39.33.

Solution du problème 923

B. 31.26 — 49.44 — 43.39 — 26.21 — 48.43 — 39.34 — 25.5.
N. 19.39 — 26.49 — 49.13 — 12.26 — 26.48 — 48.30.

Solution du problème 924

B. 48.42 — 38.32 — 28.22 — 19.13 — 40.34 — 24.1
N. 37.39 — 27.26 — 17.28 ou 18.27 — 10.30 — 13.24.

Solution du problème 925

En supprimant le pion noir 10, ajouté par erreur :

B. 37.32 — 40.34 — 50.44 — 38.33 — 26.10 — 25.1 — 1.16.
N. 28.37 — 29.40 — 40.49 — 49.21 — 15.4 ou 37.26 — 37.28 au 15.4.

Récréations Mathématiques

CV. — Permagique de 6 à grilles

Par B. Portier, à Toulouse (Echo de Paris, 6.2.13).

	57	2			64	7	
54			13	51			12
19			44	22			45
	32	39			25	34	
	1	58			8	63	
14			53	11			52
43			20	46			21
	40	31			33	26	

Constante 260 dans les 16 rangées et les deux diagonales. Dans les 64 compartiments de 4 cases possibles dans le réseau, les nombres donnent la constante 260 ; 2 = 130.

Coin des Ménagères

CORRESPONDANCE MARMITONESQUE. — VINAIGRE A L'EAU DE COLOGNE. — CONFITS D'OIE — PAINS D'AMANDES — GAUFRETTES SECHES EXQUISES.

Correspondance Marmitonesque. — Erin d'herbe. — Une douille est un petit instrument qui ressemble un peu à un entonnoir et qu'on adapte à un petit sac d'étoffe qui a nom : poche à douille. On s'en sert pour garnir et décorer de crème les gâteaux et pâtisseries.

Un lecteur de la Croix. — La recette du cidre de frêne a été donnée dans le courant de l'année. Impossible hélas ! de vous en donner la date, quelques journaux manquent à ma collection... Patientez donc un peu. Sitôt que je serai à jour dans la correspondance Marmitonesque, je ferai paraître une nouvelle édition de ladite recette.

Mme L. J. — Une vieille recette : mélange de pieds de cochon et de ris de veau servis avec une sauce crème... Inconnue au régiment ! — Je le déplore d'autant plus que j'eusse été en ne peut plus heureux de vous être agréable.

Très sensible à votre bon souvenir et à vos remerciements pour les parties de rire en question. Vous en aurez encore...

Une vieille cuisinière. — L'une vaut l'autre ; mais c'est une erreur grande de penser qu'elle se conserva mieux et plus longtemps. Et pour preuve, c'est que les boulangers qui l'emploient, la reçoivo fraiche, tous les jours.

Une abonnée de Saint-Maurice. — Voici une des lettres qui me sont parvenues à votre intention :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous communiquer « sous ce pli, la formule authentique du « Vinaigre ou Eau de Lubin, qui est, « comme vous pouvez au juger, abominablement complexe et coûteuse.

« Je ne pense pas que votre aimable lectrice, ait-elle la patience de Pénélope, puisse mener à bien l'entreprise d'une telle préparation, si elle n'a, en même temps, un peu des aptitudes de Madame Curie.

« En tout état de cause, le me tiens en « permanence à votre entière disposition « (de usted), pour vous envoyer d'autres « recettes plus simples et moins chères, si « celle-ci rebutait par trop le courage de « votre quémandeuse ; elle aura au moins « appris que l'art du parfumeur n'est pas « ce qu'un vain peuple pense.

« Et maintenant, avant de commencer la « lecture de cette formule, donnez-vous la « peine de vous asseoir ; car vous allez « voir que la précaution n'est pas superflue : et encore j'ai émondé !

« Recevez, Monsieur Marmiton... etc. ».

Et de fait... la recette en question ne mentionne pas moins de seize incrédients différents !...

Voyez si mon spirituel correspondant avait raison en me prévenant...

D'autre part j'ai reçu quatre autres formules dont deux tout aussi compliquées... ce qui m'a fait admirer la patience grande de mes aimables correspondants, car beaucoup hésiteraient devant pareilles copies !... J'en suis moi-même confus.

On m'a même suggéré de haut-lieu que, désormais, quand on poserait à Marmiton des questions hors de sa compétence, il devrait faire le mort !...

Pour vous consoler, chère correspondante, je copie textuellement la formule la plus courte et la plus facile qui m'est parvenue. Puisse-t-elle vous réussir !

Erratum à ma chronique de lundi dernier. — Dans ma recette beau à la mode, vous avez dû trouver étrange chers lecteurs, aimables lectrices, qu'il était question deux fois de poivre.

La seconde fois, il fallait lire : Couvrez bien. En ce temps de Noël, il faut pardonner à nos chers typos d'avoir succombé à la tentation de faire de la... coquille...

Vinaigre à l'Eau de Cologne.

Acide acétique cristallisable	10 grammes
Eau de Cologne fine	1000 grammes
Teinture de Myrrhe à 1/5	25 grammes
Baume du Pérou	2 grammes

Recette demandée :

Confits d'oie à la Languedocienne. — Faites fondre un kilo de saindoux et mettez les membres d'une oie qu'auparavant vous aurez laissés séjourner pendant deux jours dans du sel fin ; laissez cuire environ une heure. Egouttez ensuite vos morceaux d'oie, placez-les dans un pot en grès et couvrez-les enfin du saindoux dans lequels ils ont cuit, mais en prenant la précaution de le laisser déposer, car si vous y mettiez le fond, l'oie pourrait se gâter.

Cette méthode de conservation peut s'appliquer aux canards.

Recette demandée.

Pains d'amandes. — Une livre farine, trois quarts de cassonade, deux cents grammes de beurre (au besoin cent vingt-cinq grammes pourraient suffire), deux œufs, les blancs battus en neige, une cuillerée à café copeau en poudre, même quantité de bicarbonate de soude et un verre à liqueur d'eau-de-vie, amandes à volonté. Faites du tout une pâte bien travaillée et procédez comme pour les gaufrettes, c'est-à-dire, former des espèces de boudins que vous déposerez sur un plat fariné qu'il faudra mettre à la cave jusqu'au lendemain. Le moment de cuisson arrivé, beurrez vos tourtières, découpez vos pains d'amandes de l'épaisseur d'une pièce de 0.10, et mettez au four.

Recette demandée.

Gaufrettes sèche exquises.

Farine	2 kil.
Cassonade	1 kil. 500
Beurre	1 kil.
Œufs	3
Sucre vanillisé	2 paquets

Bien pétrir le tout avec deux petits verres à vin d'eau fraîche jusqu'à ce que la pâte ne colle plus aux doigts. Laissez reposer une nuit à la cave.

Pour la confection de ces délicieuses gaufrettes, inutile d'entrer dans les détails, c'est connu n'est-ce pas ? Il va sans dire qu'on peut diminuer les proportions, ce n'est qu'un petit calcul à faire.

Permettez maintenant à votre Marmiton, amis lecteurs, et chères lectrices, de vous présenter pour vous et vos familles ses vœux les plus pieux et les plus sincères pour l'an nouveau 1914 qui s'avance à grands pas !... A tous donc, une année dorée !...

MARMITON

Reproduction réservée, sauf pour « La Croix » et ses suppléments).

FAITES GAUFRES ET GAUFRETTES avec les Gaufriers vendus 3 fr 25 et 3 fr. et pour Gaufres molles, 3 fr. 50. — A Saint-Eloi, 23-25, rue des Chats-Bossus, Lille. 089.

SUCRE ABEILLE le plus pur 036

TRIBUNAUX

DOCUMENTS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

SOCIETES

Par acte sous seing privé en date, à Roubaix, du 26 novembre 1913, il appert que la Société en nom collectif formée sous la raison et la signature sociales : « V. BESEME et Ch. RENAUT Fils », ayant pour objet la représentation et le négoce en détail des aciers, avec siège à Lille, rue des Stations, 8, est dissoute.

Par acte sous seing privé en date, à Lille, du 13 décembre 1913, il appert que la Société en nom collectif, « Louis Ruillier et Jules DESCAMPS », ayant siège à Lille, 72, boulevard de la Liberté, est dissoute.

Par acte sous seing privé en date, à Lille, du 30 novembre 1913, il appert que la Société en nom collectif, « LEMAIRE et HILTCHER », ayant pour objet la construction mécanique, avec siège à Lille, 9, rue Roland, est dissoute.

Par acte passé devant Me Collette, notaire à Seclin, le 29 novembre 1913, il a été formé une Société en nom collectif, sous la raison et la signature sociales : « LUTUN et DECOUR TRAY », ayant pour objet l'exploitation d'une briqueterie mécanique à leur compte, avec siège à Seclin, route d'Avelin.

Par assemblée générale tenue le 19 octobre 1913, il a été apporté diverses modifications aux statuts de la Société coopérative anonyme, dénommé : « Brasserie Les Travailleurs Réunis », ayant siège à Hellemmes, rue Jules-Ferry.

REUNIONS

Le 29 décembre 1913, à 12 heures et demie, réunion pour la nomination du liquidateur définitif du sieur Paul MOULARD, négociant à Lille, 45, rue de la Barre. — Juge-Commissaire, M. Lepez ; Liquidateur, M. Fremaux.

Le 30 décembre 1913, à 12 heures et demie, réunion pour la dernière affirmation des créances du sieur COOLEN-CAFFET, grains, à Hallennes-lez-Haubourdin. — Juge-Commissaire, M. Polles ; Liquidateur, M. Carbonnier.

Le 30 décembre 1913, à 12 heures et demie réunion pour la reddition du compte définitif du sieur Eugène PORQUET, confectionneur à Lille, 280, rue Nationale. — Juge-Commissaire, M. Nuytten ; Syndic, M. Debeuvry.

Le 2 janvier 1914, à 12 heures et demie, réunion pour la concordat du sieur René PLATEL, négociant en bois à La Madeleine, rue du Quai. — Juge-Commissaire, M. Rémy ; Liquidateur, M. Fremaux.

DECLARATIONS DE FAILLITES ET DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

La Société MEYER Frères, et les sieurs Louis et Edgard MEYER, personnellement fournitures pour modes, à Lille, 46, rue de Tournai, ont été admis au bénéfice de la liquidation judiciaire, par jugement du Tribunal de Commerce de Lille, en date du 23 décembre 1913. — Juge-Commissaire, M. Ovigneur ; Liquidateur, M. Manges.

Le sieur Léon RACHEZ, mercier à Bervic a été admis au bénéfice de la liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce de Lille, en date du 26 décembre 1913. — Juge-Commissaire, M. Vandeghem ; Liquidateur M. Carbonnier.

Le sieur Charles DEVEZ-DEVILLE, épicier à Lille, 71, rue Turgot, a été déclaré déchu du bénéfice de la liquidation judiciaire, et en état de faillite ouverte, par jugement du Tribunal de Commerce de Lille, en date du 26 décembre 1913. Juge-Commissaire, M. Decroix ; Syndic, M. Manges.

Tribunal Correctionnel d'Avesnes

Audiences du 27 décembre

HAUTMONT. — Marcel Louis, 20 ans, Fernand Carpentier, 20 ans, et Louis Legrand, 21 ans, journaliers, inculpés de vol à l'usine de la Providence, ont été condamnés : Louis, en récidive, à 40 jours ; Carpentier et Legrand à un mois.

ROUSIES. — D'hoogbe Louis 18 ans, manœuvre, prévenu de rébellion, outrages et menaces, étant ivre, envers les gendarmes et le garde-champêtre, a été condamné à 3 mois et 5 francs d'amende.

BOUSSOIS. — Lelour François, 27 ans, menuisier, 15 jours pour infraction à un arrêté d'expulsion.

DAMOUSIES. — Blossier Théophile, 30 ans, cimentier, 3 mois pour vol d'une bicyclette.

OHAIN. — Rousseaux Marc, 23 ans, jardinier, 3 jours et 25 francs d'amende pour contrebande.

IMPRIMERIE de la « Croix du Nord »
SE CHARGE de l'exécution rapide et soignée des Tél.. de Lettres d'affaires, Mémorandums Lettres mortuaires, Cartes de visite

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 28 décembre

Havre, vap. fr. Jean-Bart, 149, cap. Bourge div. Debeuker.
Straisund, vap. all. Roste-Cordd, 598, cap Burkal, graines, Leroy.
Leith, vap. ang. Roman, 537, cap. Stewart div. Hecquet.
Melbourne, vap. ang. Waskarna, 4198, cap. Wester, div. Godefroid.
Saint-Nazaire, vap. fr. Ville-de-Constantine 1221, cap. Courtin, div. Hecquet.
Saint-Malo, vap. fr. Charles, 487, cap. Hars div. Hecquet.
Nantes, vap. fr. Daker, 1332, cap. Archambeau, lège Hecquet.

SORTIES du 28 décembre

Rotterdam, vap. suéd. Aira, 280, cap. Hedberg, lège, Leroy.
Liverpool, vap. ang. Nyroca, 634, cap. Roberts, div. Debeuker.
Boulogne, vap. fr. Marie, 480, cap. Agnieray, div. Hecquet.
Cardiff, vap. norv. Baltic, 642, cap. Pittersen, lège, Parisis.
Copenhague, vap. fr. Loire, 988, cap. Craignos, div. Duchateau.
Hambourg, vap. fr. Lisrac, 144, cap. Roquet, div. Wermx.
Havre, vap. fr. Vulcain, 2723, cap. Querel, div. Chary-Réunis.
Brest, vap. fr. Pluton, 590, cap. Dieume garde, div. Leroy.
Londres, vap. ang. Coaster, 188, cap. Henderson, lège, Debeuker.
Londres, vap. ang. Sultan, 237, cap. Johnston, div. Morel.

L'ALMANACH DE LA CROIX DU NORD couche à sa fin.

Que les retardataires se hâtent de nous envoyer leur commande s'ils veulent être servis.

Nous rappelons que tout acheteur de notre Almanach a droit au

SUPERBE MISSEL FORMULAIRE

que nous offrons, cette année en prime, au prix de 1 fr. 50 (franco 1 fr. 75), au lieu de 6 francs.

En vente à la Librairie de la « Croix du Nord », 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
—o— LILLE —o—

Nous prions nos amis de demander et d'exiger en voyage

LA CROIX DU NORD qui se trouve aux BIBLIOTHEQUES des GARES suivantes :

ACHIET	HAUTMONT
AMIENS	HAZEBROUCK
ARMENTIERES	HIRSON
AULNOYE	JEUMONT
AVESNES	LA MADELEINE
BAILLEUL	LANDRECIES
BAVAY	LE QUESNOY
BOHAIN	LE QUESNOY
BLANC-MISSERON	LILLE
BOURBOURG	MAUBEUGE
BUSIGNY	ORCHIES
CAMBRAI-VILLE	ROUBAIX
CAMBRAI-ANNEXE	SOMAIN
CAUDRY	TOURCOING
COMINES	SAINT-AMAND
DOMAIN-NORD	SAINT-AMAND
DON-SAINGHIN	SAINT-QUENTIN
DOUAI	SEDLIN
FOURMIES	SOLESMES
DUNKERQUE	VALENCIENNES
HALLUIN	

PARIS, Gare du Nord
TOURNAI PERUWELZ MOUSCRON

POUR NOS MENAGERES

MARCHES	BEURRE	OEUFS	POMMES de TERRE
Paris, 27 décembre (pour comparaison)	le kilo : Normandie 3,60 à 3,80 ; Bretagne 3,60 à 3,80 ; Touraine 3,60 à 3,80 ; Nord et Est 3,40 à 3,70	le mille : Normal Fermés ; extra 140 140 150 150 ; choix 130 140 130 140 ; ordi. — — — —	les 100 kilos : Rouges —, Jaunes —, Hollande —, Ordinaires —
Lille, 24 décembre	3,60 à 3,60 le kilo	16,— à 00,— le cent	8,— à 00,— les 100 k.
Aire, 23 décembre	4,20 à —,— le kilo	4,20 à —,— le quart	7,— à —,— les 100 k.
Armentières, 23 décembre	0,00 à —,— le kilo	25,— à —,— le cent	6,— à —,— les 100 k.
Arras, 26 décembre	1,60 à 1,80 la livre	4,20 à 4,50 le quart	
Avesnes, 20 décembre	1,70 à 1,80 la livre	4,50 à 4,75 le quart	
Bailleul, 23 décembre	1,80 à 1,70 la livre	3,50 à 4,20 le quart	6,— à 7,— les 100 k.
Bergues, 23 décembre	0,00 à —,— le kilo	16,40 à —,— le cent	7,00 à —,— les 100 k.
Bourbourg, 23 décembre	4,— à 4,00 le kilo	16,— à 00,— le cent	5,— à 6,— les 100 k.
Cambrai, 27 décembre	1,80 à 1,85 la livre	3,50 à —,— le quart	6,— à 12,— les 100 k.
Cassel	3,35 à 3,40 le kilo	3,50 à 3,60 le quart	4,75 à 5,— les 100 k.
Courtrai, 23 décembre			
Cysoing			
Douai			
Estaires, 24 décembre	0,— à —,— la livre	3,50 à —,— le quart	6,— à 8,— les 100 k.
Etrewagt, 19 décembre	1,80 à 1,75 la livre	3,50 à —,— le quart	
Fourmies, 18 décembre	1,70 à 1,80 la livre	4,50 à —,— le quart	
Hazebrouck			
Hazebrouck, 22 décembre	1,80 à 1,80 la livre	4,— à 4,50 le quart	6,— à 8,— les 100 k.
La Bassée, 24 décembre	2,— à 2,20 la livre	3,50 à —,— le quart	6,50 à 0,15 le kilo
Landrecies, 19 décembre	1,60 à 1,70 la livre	3,— à 3,25 le quart	
Le Quesnoy, 20 décembre	1,80 à —,— la livre	3,50 à —,— le quart	
Merville, 17 décembre	1,80 à —,— la livre	4,40 à —,— le quart	8,— à 12,— les 100 k.
Orchies, 23 décembre	1,80 à —,— la livre	4,50 à —,— le quart	
Ste-Amand, 20 décembre	1,80 à —,— la livre	3,40 à —,— le quart	
Seclin			
Solesmes, 27 décembre	1,80 à —,— la livre	3,00 à —,— le quart	
Somain, 24 décembre	1,80 à 0,— la livre	0,00 à 0,00 le 1/2 c.	
Steenvoorde, 27 décembr.	1,75 à 1,80 la livre	4,— à 4,10 le quart	
Valenciennes, 27 décemb.	1,80 à —,— la livre	4,00 à —,— le quart	
Wasquehal, 19 décemb.		3,50 à —,— le 1/4 c.	

L'Ogre des Casques à Pointe

ROMAN PATRIOTIQUE D'ACTUALITÉ

PAR

ARMAND DE LANROSE

FEUILLETON N° 6

Et cet autre chose l'avait fait pâlir.

— Oh ! les lâches ! Oh ! les lâches ! échappé-t-il à plusieurs reprises, à ses lèvres tremblantes, et dans un sanglot, pendant qu'elle se déshabillait les lâches : nous qui sommes si bons, si confiants, si joyeux avec eux, les lâches !... Je m'en doutais... je m'en doutais ! »

Le lendemain, de bonne heure, la capitaine arriva en toute hâte et seul à la Maison Forestière, pour prier le brigadier de mettre tous ses gardes en campagne et de leur faire arrêter et fouiller toute les personnes qu'ils rencontreraient en forêt afin de retrouver sur elles un portefeuille qu'il avait perdu, lui, et qu'elles devaient avoir ramassé elles, car il n'était plus à l'endroit où certainement il s'était échappé des poches de son pardessus.

M. de Thannberg n'appartait aucun ordre écrit de M. le Garde général, et la brigadier trouva que ces procédés de mobilisation et de fouille étaient risqués, excessifs.

Justement, une vente de futaie appelait tout son personnel en forêt ce jour-là pour la marque officielle des arbres à abattre.

Le brigadier s'excusa, mais ne marcha point.

Alors la doux, le charmant capitaine, montra à Buisson ce qu'il valait et le dégrisa sur son compte.

Croyant parler à un de ses soldats, et non en France mais au Hanovre, en pays de la « schlague », M. le baron de Thannberg s'emporta en injures, en blasphèmes, en menaces, allant jusqu'à lever le poing sous le nez du brigadier.

Buisson resta calme, par déférence pour les relations de l'étranger avec ses chefs, tant que la bave de l'Allemand regsur, furieux de la perte compromettante ne jaillit que lui.

Mais quand il s'en prit aux autres gardes et même à Laurence, Buisson perdit patience.

Fort habilement, il feignit de croire le si aimable capitaine d'auparavant atteint tout à coup de folie.

Son attitude invraisemblable ne pouvait s'expliquer autrement, n'est-ce pas ?

Et il le traita en aliéné.

Même, M. le Conservateur n'aurait pu mieux faire.

Sur un signe de lui, deux gardes terrassèrent l'Allemand et le maintinrent pendant que le brigadier lui liait fortement bras et jambes.

Puis tout le personnel de la Maison Forestière se mit à tirer de l'eau au puits et à en verser de nombreux seaux sur la tête pommadée du capitaine.

Quand Buisson le jugea suffisamment refroidi, il attela la carriole à âne qui servait à porter à Saint-Léonard la beurre et les fromages de la Maison Forestière, on y coucha M. de Thannberg sur des bottes de paille et on le reconduisit, non point à son domicile, mais chez M. le Directeur de l'Asile d'aliénés de Saint-Léonard, auquel Buisson, désolé en apparence, raconta le délire d'un homme qu'il avait jusque-là connu très calme, délire qui avait exigé les mesures d'hygiène et de sécurité prises à son égard.

Rien de plus correct, de mieux justifié.

L'Allemand lui-même ne put qu'avouer ses violences, ses buriements.

Il rejeta le tout sur les libations de la veille, sur le soleil, sur un coup de sang ; il se parla plus du portefeuille.

Redevenu doux comme un mouton parce qu'il était le plus faible, hypocrite jusqu'aux moelles, il s'excusa même profondément.

Sa mission n'était point finie et son espionnage allait devenir difficile si on avait ramassé le portefeuille.

Alors il s'aplatissait ; il rentrait ses griffes.

Mais, au secret, il avait juré une haine féroce au brigadier, à ses gardes, à la Maison Forestière tout entière dont il avait été le jouet pendant deux heures, qui l'avaient promené dans les rues de Saint-Léonard sur des bottes de paille comme un père à tuer.

Une balue mortelle, une haine qui se vengerait terriblement, un jour.

Quand ? Lui seul pouvait le prévoir.

Cependant, il eut l'air d'être un peu rassuré, car il n'anteadit plus parler, d'aucune manière, du portefeuille et de son contenu.

Il estima qu'il moissait sous des feuilles et de la mousse, ou qu'un imbécile de Français, ne comprenant rien à l'écriture allemande, l'avait jeté au feu.

L'année 1870 allait sonner.

Et la Prusse estimant sans doute qu'elle possédait assez de renseignements, rappela tous ses mouchards en leur coupant les vivres.

Tous ces bons Hanovriens quittèrent Saint-Léonard sans tambours ni trompettes.

On raconta que la Prusse, toujours miséricordieuse, leur pardonnait.

Et ce ne fut que plus tard quand on les reconnut casque en tête et sabre au poing, que tous les nigauds de Saint-Léonard comprirent ce que ces nobles et fiers exilés du Hanovre étaient venus chercher pendant deux ans dans le pays.

Moucharder, tout simplement.

Et il en est encore de même aujourd'hui.

Bien stupides et bien peu Français en même temps sont donc les patrons qui emploient ces soi-disant Alsaciens, ces légions de maugeurs de choucroûte qui envahissent certaines fabriques, certaines fermes, certains magasins, certaines usines.

Ces patrons-là trahissent la patrie et ils hébergent ceux qui viendront les piller demain ; ce sera bien fait pour eux.

Le mot d'ordre devrait être de jeter dehors tout ce qui pue l'Allemand : gens et produits.

Après en avoir conféré avec son sergent Muller, le capitaine s'était promis de ne pas quitter Saint-Léonard sans laisser un souvenir d'son passage à Buisson et à sa fille.

Cela en attendant mieux, si la guerre préparée éclatait un peu plus tard.

Ils avaient assez fréquenté la Maison Forestière pour en connaître les habitudes.

Laurence passait, à moins qu'il ne fit trop mauvais temps, sa journée du dimanche à Saint-Léonard.

Parfois même elle y restait pour souper et se coucher chez des amies.

Le brigadier ne s'en inquiétait pas : sa fille était assez sérieuse et âgée pour se voir ce qu'elle avait à faire.

Peut-être trouverait-elle ainsi un mari, quoiqu'elle n'en parlât jamais et que son égoïsme paternel fût enchanté de la conserver pour lui seul le plus longtemps possible, il fallait dans la laisser libre.

Le jeudi de l'Ascension fut particulièrement beau cette année-là, et Laurence partit dès le matin, heureuse et charmante avec sa fraîche toilette.

Le brigadier suivit longtemps des yeux son chapeau de paille, son corsage blanc et sa robe bleue, le mouchoir qu'elle agitait pour lui dire au revoir.

Pauvre Buisson, il ne se doutait guère que sans cette tripouille du « Coq Gris »...

Mais, n'anticipons pas sur le drame.

Il y avait au baptême, la veille, chez une compagne du pensionnat, une fille de garde aussi, établie à Saint-Léonard si Laurence y avait été retenue pour un grand repas du soir.

En elle-même, elle croyait sincèrement qu'on lui offrirait un Mt.

Mais il se trouva que le parrain et la marraine, de vieilles gens, occupaient la seule chambre à donner.

Laurence comprit qu'elle générait et s'envola, en riant de l'inquiétude de la compagnie parce qu'il était dix heures.

Le jeune mari et sa sœur lui firent un bout de conduite, mais ils la retardaient plutôt qu'ils ne lui étaient utiles, n'ayant pas sa marche rapide et soutenue.

Elle les remercia et traversa les plaines silencieuses, embaumées, couvertes de récoltes, elle arriva bientôt à la lisière des bois.

Cent mètres la séparaient encore d'une barrière pointe en couleur blanche et qui fermait, à droite et à gauche, l'entrée de l'avenue principale de L'Etoile quand elle sentit une vague odeur de tabac.

On fumait dans les environs.

Etait-ce son père venu au-devant d'elle ? C'était peu probable.

Par prudence, la jeune fille s'arrêta, car il y avait là, dans l'ombre, au moins un homme, certainement, mais lequel.

Pour nou , elle n'avait point peur parce que le « Coq Gris » rampait certainement aussi à quelques pas.